

À : Regine Mercier

Objet : RE: Sustainable Balanced Score card - Projet - Master en sciences de gestion

Bonjour Régine,

Je suis l'un des assistants de Philippe Lamberts. On s'était croisé il y a longtemps à un congrès du PVE. Claire m'a transmis votre mail/demande.

J'ai travaillé au parlement fédéral/régional sur des propositions de loi/décret concernant les indicateurs complémentaires et les PME (comme [celle-ci](#) sur la facture "ressources" des PME). Je trouve donc que l'ajout des indicateurs frais énergie – eau / CA et invest EE/total investissements (quoi que l'on aurait pu prendre au dénominateur le CA car dans certains secteurs les investissements ne sont pas importants ; aussi voir si l'on comptabilise l'investissement ou bien l'amortissement dudit investissement) est particulièrement pertinent.

L'indicateur d'inégalité des rémunérations (tension salariale) peut être affiné : "le plus faible", "le plus haut" peut ne pas refléter correctement le niveau des inégalités. Alors, prendre le rapport entre rémunérations des managers et rémunération moyenne des travailleurs (temporaires inclus?). Aussi, p-e inclure inégalités de rémunérations selon le genre (au niveau des travailleurs).

Pour les appréciations plus qualitatives, vous pouvez vous appuyer sur la direction sur les informations non financières (qui ne vise pas les PME mais les entreprises d'une certaine taille : voir [ici](#) et [là](#))

En ce qui concerne les fournisseurs, il pourrait être avisé d'indiquer le nombre/%age de fournisseurs hors UE/OCDE. Ce qui serait un indicateur proxy pour la sous-traitance dans des pays aux conditions de travail/salariales moins enviables. Je joins une proposition de lois qui porte sur ce thème et en annexe des indicateurs utiles issus du Global Reporting Initiative. Corollaire, indicateur du %age du montant total des achats effectués dans un rayon de X kilomètres (cf. circuits courts).

Comment sont évalués les indicateurs "respect des/du" (sous "pouvoirs publics") ? L'entreprise elle-même ? Le réviseur ? Il faut en tout cas un outil (une circulaire de l'administration établie après consultation du conseil fédéral du développement durable, du conseil central de l'économie) qui standardise les cotes de 1 à 10 ou qqch comme ça.

J'imagine que le travail était "principes de votes équilibrés sur la personne" et "votes équilibrés sur les parts" dont la signification m'échappe en ne parcourant que le fichier xls.

Voici quelques rapides commentaires.

N'hésitez pas à m'appeler en cas de besoin.

Bon travail (vous voudrez bien me transmettre la version finale svp ?)

Bien à vous,

Olivier

Olivier DERRUINE

Assistant to Philippe Lamberts, co-Chair of the Greens/EFA Group

++32.2.28.38388

From: Regine Mercier [<mailto:regine@ecosolidaire.be>]

Sent: 18 May 2018 12:38

To: Regine Mercier <regine@ecosolidaire.be>

Subject: TR: Sustainable Balanced Score card - Projet - Master en sciences de gestion

Importance: High